



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Afghanistan

Question écrite n° 86604

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de M. le ministre de la défense sur la situation de l'Afghanistan. Il désire savoir quels moyens sont mis en oeuvre par la coalition pour parvenir à résoudre la crise.

Texte de la réponse

La force internationale d'assistance et de sécurité en Afghanistan rassemble 47 nations pour un effectif proche de 118 000 personnes. Dans le cadre d'une stratégie globale, le plan de campagne de la coalition comporte plusieurs volets militaires, suivis de phases de stabilisation et de développement permettant de renforcer la gouvernance locale. L'ISAF Joint Command, composé d'environ 110 000 hommes, a pour objectif de protéger les populations civiles au moyen d'opérations menées en étroite concertation avec les forces de sécurité afghanes. Six commandements régionaux regroupant 14 brigades de manoeuvre, 2 brigades d'instruction, 3 bataillons de forces spéciales, 450 hélicoptères, 90 avions de chasse, 70 drones et 26 équipes provinciales de reconstruction menant des actions civilo-militaires, participent à cette mission. De nombreuses équipes de conseil (355 américaines et 142 non américaines) accompagnent en outre l'armée et la police afghanes. La NATO Training Mission Afghanistan, composée de près de 3 200 hommes, est pour sa part plus spécifiquement chargée de la formation des militaires et policiers afghans. Elle propose, à ce titre, des cursus qui couvrent l'ensemble du spectre de l'enseignement militaire, depuis la formation initiale jusqu'aux hautes études interarmées. Par ailleurs, environ 2 200 experts civils sont actuellement déployés dans le pays. Ils contribuent à la reconstruction du secteur agricole de l'Afghanistan, au renforcement des pouvoirs publics, à la lutte contre la drogue et aux efforts de réintégration des combattants talibans qui renoncent à al-Qaïda. Pour sa part, la France a érigé un pôle de stabilité d'une dizaine de personnes au profit de la Task Force La Fayette. Enfin, l'aide financière apportée par la communauté internationale s'élève, pour la période 2002-2009 à 36 Md\$. La conférence de Kaboul, qui s'est tenue au mois de juillet 2010, aura pour effet de porter, d'ici à 2013, de 20 % à 50 % la part de cette aide qui transite par le ministère afghan des finances. La France se place au 26e rang des donateurs, avec un budget de 40 MEUR en 2009, dont 15,2 millions consacrés à la province de Kapisa et au district de Surobi, placés sous sa responsabilité.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86604

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 août 2010, page 8983

Réponse publiée le : 26 octobre 2010, page 11656